

REGLEMENT DE LA GARDERIE

Réf : Délibération du Conseil Municipal du 18 juillet 2000 actualisation pour 2009

Une garderie fonctionnera comme l'an passé à compter du 3 septembre prochain jour de la rentrée.

☞ Lieu : Ecole maternelle de SEMOUTIERS - Salle d'accueil

Ouvertures	Horaires	Tarifs
Matin	7h30 à 8h50	1,60 €
Midi	12h00 à 12h15	0,60 €
Soir	16h30 à 18h00	2,00 €

☞ Toutes heures commencées seront dues.

☞ Tout retard pour reprendre son enfant ou ses enfants sera facturé 4 Euros du quart d'heure et par enfant.

Afin d'organiser au mieux les intérêts des familles, pour le jour de la rentrée, les parents voudront bien faire parvenir au plus tard le dernier vendredi d'août avant midi en mairie (*boîte aux lettres*) le coupon « **Réservation garderie** » renseigné et signé.

Pour les autres semaines, ce coupon sera remis à la directrice de la maternelle au plus tard le vendredi midi qui précède la semaine des jours réservés. Aucune réservation ne sera acceptée si le délai est inférieur à 48 heures et si aucun enfant n'est présent ce jour là.

Tous enfant non présent les jours de réservation, l'heure sera facturée comme il se doit.

Les factures seront établies en fin de trimestre et transmises par le Trésor Public aux familles.

A SEMOUTIERS le 10 juillet 2009

Le Maire

